

Ministère du Tourisme

Direction Générale des Loisirs

Communiqué de presse

Journée Mondiale des Loisirs 2023

Thème mondial : « Les loisirs au service de la transformation sociale ».

Thème national : « L'impact du loisir dans l'insertion et l'épanouissement de la jeunesse »

La Côte d'Ivoire, sous le leadership et la vision avant-gardiste de SEM Alassane Ouattara, Président de la République, a décrété l'année 2023 comme étant celle dédiée à la jeunesse. Et, dans les différentes déclinaisons de ce programme étatique, le Gouvernement ivoirien qui entend faire de l'écosystème touristique un secteur pourvoyeur d'emplois et de devises avec l'économie ludique comme un levier majeur, a décidé de placer, la célébration, ce 16 avril, de la « *Journée mondiale des Loisirs 2023* » (JML) dont le thème international est « *Les loisirs au service de la transformation sociale* ». Dans le contexte ivoirien, et en adéquation avec les priorités du Gouvernement, la JML 2023 est placé sous le thème de « *L'impact du loisir dans l'insertion et l'épanouissement de la jeunesse* ».

Des thématiques convergentes qui traduisent avec emphase, selon le Ministre du Tourisme, Siandou Fofana, citant le Premier ministre, Patrick Achi, que « *les loisirs jouent un rôle important dans le développement humain, la croissance personnelle et la promotion du bien-être des individus dans différents contextes socioculturels* ». Le tout s'inscrivant, dans le droit fil de « *La Côte d'Ivoire solidaire* », le programme social du Gouvernement ivoirien. C'est pourquoi et à juste titre, au-delà de marquer le coup par une déclaration, ce 16 avril, et eu égard à certaines contingences calendaires, le Gouvernement à travers le Ministère du Tourisme, a instruit la Direction Générale des Loisirs, à l'effet de donner un éclat particulier à cette JML par des festivités qui se tiendront le 13 mai prochain à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) d'Abidjan-Marcory. En prélude à cette date, la Direction Générale des Loisirs, précise la Directrice générale, Mme Isabelle Anoh, organise un panel qui permettra aux jeunes et aux experts d'échanger et de proposer des actions utilitaires. L'Organisation Mondiale des Loisirs (OML) quant à elle, insiste, à travers cette Journée Mondiale des Loisirs sur le fait que « *tout peuple, toute personne a droit au loisir. Car scientifiquement, le loisir est considéré d'une part comme un facteur de régénération de l'être humain, agissant sur la qualité de la vie, et d'autre part comme un facteur de rapprochement des peuples* ».

Sans compter avec ce que l'industrie des loisirs et du divertissement représente en termes d'opportunités économiques, un vivier inestimable, pour ne pas dire exponentiel. Pour rappel, lors de la célébration de la JML 2022, au Parc national du

Banco, à Abidjan, le Ministre Siandou Fofana, avait indiqué que « *l'économie des loisirs équivaut à un marché mondial dont les différents segments ont généré plus 1400 milliards de dollars en 2021 et les indicateurs estiment, selon une croissance annuelle de 13%, un chiffre-record de 2000 milliards de dollars en 2025 !* ». Et d'arguer que c'est dans ce contexte que la stratégie nationale de développement touristique 2018/2025, « Sublime Côte d'Ivoire » doit prendre toute sa place.

La matérialisation de l'ambition du Gouvernement de faire de la destination ivoirienne un hub de l'industrie des Loisirs en Afrique dans une dynamique de positionnement de la Côte d'Ivoire en tant que pays à vocation touristique et classé dans le Top 5 africain, est bien d'avoir doté le Ministère du Tourisme depuis deux années d'une Direction générale en charge de ce secteur.

Tout ceci témoigne, s'il en était encore besoin, de toute l'importance qu'accorde l'Etat ivoirien aux activités ludiques pour l'épanouissement des populations et de son intérêt économique et social, en tant que secteur pourvoyeur d'emplois et en pleine croissance, notamment pour la jeunesse.

Ainsi, après ce 16 avril donc, rendez-vous est pris pour le 13 mai, à l'INJS, pour célébrer en Côte d'Ivoire, avec la participation de plus de plus d'un millier de participants, composés de promoteurs de loisirs, d'associations de séniors, de femmes, de clubs de jeux traditionnels, d'hommes de médias et de visiteurs...

Pour que, par le discours et la méthode, la parole liée à l'acte, « *L'impact du loisir dans l'insertion et l'épanouissement de la jeunesse* », soit une réalité apodictique. Car, à moult égards, la célébration de la JML vise à la sensibilisation de la population mondiale sur les bienfaits du loisir, sans omettre qu'eu au égard au thème, réaffirme la DG des Loisirs, Isabelle Anoh, c'est d'inciter les jeunes à l'entreprenariat dans le secteur des loisirs.

Il importe de rappeler, que le loisir se définit comme « *l'ensemble d'activités auxquelles un individu peut s'adonner de plein gré, soit pour se divertir, soit pour développer son information ou sa formation désintéressée, sa participation sociale volontaire ou sa libre capacité créatrice après s'être dégagé de ses obligations professionnelles, familiales ou sociales* ». Le tout selon une typologie en 5 formes de pratiques ludiques. Les 5 types de loisirs étant : les loisirs physiques et sportifs; les loisirs socio-éducatifs communautaires; les loisirs culturels; les loisirs scientifiques et ceux liés au numérique ; et enfin, les loisirs touristiques.

Dircom Mintour